



Liminaire des élus CFDT-CFTC pour le Conseil de Promotion du mardi 2 mars 2021 des contrôleurs stagiaires.

Comme lors des précédents conseils de promotion, les représentants CFDT-CFTC orienteront leur liminaire uniquement sur les sujets concernant la scolarité des contrôleurs stagiaires des écoles de Clermont-Ferrand, de Noisy-le-Grand et Lyon.

Depuis que les cours se font en tout-distanciel, les représentants CFDT-CFTC déplore un inconfort profond des conditions d'apprentissage.

L'absence de cours en présentiel a modifié la synergie de groupe, qui est devenue quasi-inexistante pour cette promotion.

Or cet esprit de groupe participe à l'acquisition d'une «culture DGFIP».

Il participe à la construction d'un réseau qui perdurera tout au long de notre carrière.

C'est dans ce contexte que les stagiaires appréhendent le début du stage probatoire en avril prochain.

Compte tenu des modalités de formation en tout distanciel, les stagiaires ont l'impression de ne pas avoir acquis et assimilés autant de savoirs fondamentaux qu'ils l'auraient souhaités.

Si les représentants CFDT-CFTC reconnaissent les efforts de l'ENFiP à alléger le programme, certaines notions sont toujours difficiles à acquérir en autonomie.

Les représentants CFDT-CFTC veulent vous alerter sur le moral des stagiaires qui est au plus bas.

Les difficultés liées à la formation à distance, couplées aux difficultés d'accès aux applications qui génèrent stress et épuisement, participent à cet état.

Les représentants CFDT-CFTC déplorent des situations incompréhensibles comme celle de ne pas avoir accès à certains sites et applications, tous purement professionnels, sur les ordinateurs fournis par l'ENFiP.

Par exemple, il est impossible, même avec Mozilla, d'avoir accès aux maquettes dynamiques dont le lien figure pourtant dans les cours.

Idem pour la lecture des e-fip.

Mais le plus absurde est que même l'accès aux annuaires des services, via les 'Ulysse' des DDFiP et DRFiP, n'est pas disponible.

Et, hélas, cette liste n'est pas exhaustive...

Les représentants CFDT-CFTC veulent dans leurs propos souligner la pleine implication des enseignants, leur patience et leur disponibilité, qui assurent leurs cours quelque en soient les conditions matérielles.

Les représentants CFDT-CFTC relaient donc les craintes, légitimes et fondés des stagiaires qui estiment qu'ils aborderont leur stage probatoire avec «une boîte à outils DGFIP» incomplète ne correspondant pas aux attentes de leur futur chef de service et de leurs collègues (notamment en matière d'encadrement).

Les représentants CFDT-CFTC demandent donc la mise en œuvre, dès leur prise de fonction, d'une offre de formation continue renforcée qui tiendra compte des besoins des stagiaires au regard de leur formation théorique dispensée en «mode dégradé».

Comme, compte tenu du contexte sanitaire, cette promotion sera bien moins formée que la précédente, il suffirait d'anticiper les situations difficiles pour mieux accompagner ces contrôleurs une fois qu'ils auront rejoint leur service.

En dehors des problématiques induites par la crise sanitaire, les représentants CFDT-CFTC dénoncent la formation initiale rénovée mise en œuvre à compter du 1^{er} octobre.

La densité du programme sur une période réduite a un effet 'démotivateur' pour les stagiaires.

Pour la CFDT-CFTC, la durée de formation, revue à la baisse, pour un programme resté toujours aussi dense en apprentissage est totalement inadapté.

Les représentants CFDT-CFTC revendiquent une période plus adéquate de formation et proposent d'ajouter au moins 1 mois de formation supplémentaire.

Pour conclure sur une note positive et non revendicative, la CFDT et la CFTC tiennent à remercier les équipes de l'ENFiP, enseignants et administratifs, pour leur disponibilité, leur engagement et leur bienveillance au quotidien pour la réussite de tous, malgré cette scolarité difficile tant pour nous que pour eux.

Les élus CFDT-CFTC au Conseil de Promotion 2020-2021

THOURET Christophe

DIMINIARD Vincent

